



La minute policière

Capsule informative adressée aux élèves du secondaire

Janvier 2025



Information
Générale

Porter plainte à la police, ça implique quoi?

Tu es victime d'un crime et tu veux porter plainte? Voici quelques informations qui vont t'aider à démystifier le système judiciaire:

- Tout d'abord, tu dois rencontrer un policier pour porter plainte.
- Celui-ci prendra ta déclaration (ce qui est arrivé) et fera une enquête.
- Suite à son enquête, il pourrait y avoir arrestation du contrevenant et dépôt d'accusation criminelle au procureur des poursuites criminelles et pénales (PPCP).
- La plainte pourrait se retrouver au tribunal, mais il y a aussi d'autres avenues: sanctions judiciaires ou sanctions extrajudiciaires (hors cour).
- Tu n'as pas besoin d'un avocat pour porter plainte, c'est l'État québécois qui poursuit l'accusé, pas toi!
- Y a-t-il une limite de temps pour porter plainte? Non, sauf pour certains crimes où il y a une prescription, c'est-à-dire un délai pour porter des accusations, ce qui ne devrait pas t'empêcher de porter plainte.
- Est-ce que tu as besoin de preuves pour porter plainte? Ton témoignage est considéré comme une preuve et peut être suffisant pour qu'une personne soit reconnue coupable.
- Je suis victime d'un crime et je décide de dénoncer sur les réseaux sociaux! Les propos émis pourraient être utilisés dans le cadre de procédures judiciaires par l'avocat de la personne accusée pour démontrer des contradictions dans ton témoignage.
- J'hésite à porter plainte, que faire? Que tu portes plainte ou non, tu peux recevoir de l'aide du centre d'aide aux victimes d'actes criminels, le CAVAC 1 866-532-2822. Leurs services sont gratuits, confidentiels et ils peuvent t'aider à prendre une décision éclairée.
- Pour plus d'information, n'hésite pas à communiquer avec nous! Si tu as besoin d'aide, voici des organismes qui sont là pour toi.



JeunesseJecoute.ca
1 800 668 6868

Jeunesse, J'écoute
Texte 686868

Service de police de Terrebonne

450-471-4121

1004 avenue Gabrielle-Roy, Terrebonne

TEL-JEUNES
1 800 263-2266
Texte 514-600-1002

AidezMoiSVP.ca^{MC}